Marrakech, le 16 NOV 2026

Avis d'achat sur bons de commande N° 60 / FMPM / 2026

Le Doyen de la Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech procède à l'achat sur bons de commande des prestations objet du présent avis, en application des dispositions de l'article 91 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

Objet de la prestation : Prestation d'impression au profit de la faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech.

Consistance de la prestation :

N°	Désignation	Caractéristiques et spécifications	QTE	Garantie
1	**Impression sur Gilets avec Logo du comité :**	- Tissu extensible 2 couches, fils texturés 100% polyester et couche intérieure micropolaire - Surpiqure décorative - Fermeture zippée à l'avant avec col montage protège-menton - Poches latérales zippées - Coupe ajustée, légèrement cintrée - Taille : M	10	**Caution exigée voir Avis d'achat**
2	**Impression sur Gilets avec Logo du comité :**	- Tissu extensible 2 couches, fils texturés 100% polyester et couche intérieure micropolaire - Surpiqure décorative - Fermeture zippée à l'avant avec col montage protège-menton - Poches latérales zippées - Coupe ajustée, légèrement cintrée - Taille : L	15	**Caution exigée voir Avis d'achat**
3	**Impression sur Gilets avec Logo du comité :**	- Tissu extensible 2 couches, fils texturés 100% polyester et couche intérieure micropolaire - Surpiqure décorative - Fermeture zippée à l'avant avec col montage protège-menton - Poches latérales zippées - Coupe ajustée, légèrement cintrée - Taille : XL	5	**Caution exigée voir Avis d'achat**

Lieu d'exécution : **Faculté de Médecine et de Pharmacie de Marrakech**
Quartier de l'Hôpital, angle rue Oued Daheb et rue Rouda, Guéliz BP 7010 Marrakech, Maroc.

Garanties Exigées :

Une caution provisoire de 500.00 Dhs (Cinq cents dirhams) doit être constitué sous format papier à scanner et envoyer par courrier électronique à l'adresse suivante : **saf.fmpm@uca.ac.ma** **avant l'ouverture**, à défaut l'offre sera rejetée.

N.B : L'attributaire du BDC est tenu de présenter l'original dudit cautionnement provisoire dans un délai ne dépassent 48 heures après confirmation de son offre, si le titulaire refuse d'exécuter la prestation objet du bon de commande, ou s'il n'a pas donné suite à l'ordre de service, le cautionnement provisoire lui sera confisqué ; L'original du cautionnement provisoire sera restitué, contre décharge dès la réception de la prestation objet dudit bon de commande ;

La caution provisoire doit mentionner avec exactitude son objet **: Prestation d'impression au profit de la faculté de médecine et de pharmacie de Marrakech.**

Délai d'exécution : **7 jours après l'attribution du bon de commande**

Date et heure limites de réception des devis des concurrents : Le 19 NOV 2026 à 09 h 30

Les plis des concurrents sont déposés par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : **www.marchespublics.gov.ma**

Signature :

UNIVERSITE CADI AYYAD Faculté de Médecine et de Pharmacie Marrakech

Le Doyen

Pr. Said ZOUHAIR